

Braccio, Nadia

De: Myrtaud Brutus [light_angel07@yahoo.ca]
Envoyé: 12 mars 2014 18:48
À: Greffe
Objet: À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour,

Voici mon expérience avec Hydro-Québec et CapGemini lorsque j'ai voulu refuser la pose de compteurs intelligents dans mon triplex de Ville-Marie:

Ayant fait des recherches sur les effets secondaires possibles, j'ai appelé CapGemini pour manifester mon désir de ne pas avoir de compteurs intelligents à cause de problèmes neurologiques dans ma famille (mon mari a eu un AVC et mon fils est atteint d'un déficit de l'attention sévère). J'ajouterais que les compteurs sont présentement installés à l'intérieur des appartements à proximité des chambres à coucher, ce qui m'inquiète particulièrement. CapGemini a refusé en disant que je n'ai pas le choix que si je ne prends pas ce qu'ils m'offrent "gratuitement", je devrai payer une pénalité annuelle pour avoir un autre type de compteurs. Au fond, je ne peux pas garder les compteurs qui sont présentement installés dans les appartements et qui fonctionnent parfaitement bien.

Enfin, ils ne m'ont offert aucune information concernant les recours possibles. Ils ont dit "C'est ça ou vous payez, Madame, il n'y a pas d'autres alternatives."

Merci,

Myrtaud Brutus